

PROJET REGIONAL DE CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DESSERTE :

CONTRIBUTION AU SCHEMA REGIONAL D'ITINERAIRES DE DESSERTE DE RESSOURCES FORESTIERES ET A LA REALISATION DES SCHEMAS D'ACCES A LA RESSOURCE FORESTIERE

Le projet régional de constitution d'une base de données de la desserte forestière, a été initié en 2007 dans le cadre du pôle Forêt du CRIGE. En effet, le **CRIGE-PACA** anime depuis plusieurs années aux côtés de l'**Union régionale des Communes forestières PACA**, différentes actions collaboratives au sein du Pôle métier « Forêt », sous la forme de projets d'acquisition ou de construction de bases de données géographiques mutualisées à des fins d'applications métiers. L'ensemble de ces travaux sont réalisés en partenariat avec plusieurs acteurs régionaux et professionnels du domaine forestier et de la filière bois.

Un groupe de travail rassemblant tous les acteurs de la filière animé par les Communes forestières, a développé collectivement, tous les travaux préparatoires à la production des données, identifiées comme utiles à tous les acteurs de la filière.

L'adoption de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt en 2014, qui vise à une mobilisation durable de la ressource au travers du Programme national de la forêt et du bois (PNFB), a servi de levier pour enclencher le projet de production des données de dessertes. Ces données, qui permettent de définir l'accessibilité aux massifs forestiers sont indispensables à la poursuite des objectifs fixés par la loi, à la déclinaison des programmes et schémas de planification qui en découlent.

La loi a ainsi permis une remobilisation de la DRAAF et de la Région autour du projet dans le cadre de la constitution d'un schéma régional d'itinéraires de desserte de ressources forestières. Elle a également entraîné l'adhésion des Départements, qui se voient au travers des dispositions de son titre V, soumis à l'obligation d'élaborer annuellement un Schéma d'accès à la Ressource Forestière, en collaboration avec les communes et les intercommunalités.

1. Objectifs et enjeux

La production d'une base régionale de données sur la desserte forestières répond à plusieurs objectifs et enjeux :

- Disposer d'une base de données harmonisée et continue à l'échelle régionale ;
- Obtenir une vision globale de la desserte et des modalités d'accès aux massifs forestiers ;
- Identifier les zones couplant forts enjeux de mobilisation et difficultés d'accès ;
- Fournir aux acteurs de la filière un outil opérationnel pour la consultation et la saisie de données ;
- Simplifier la remontée d'informations pour les non-spécialistes ;
- Améliorer l'accès aux informations pour les acteurs et professionnels du domaine ;
- Alimenter les Schémas départementaux d'accès à la ressource forestière.

2. Description générale des phases d'actions

Le projet est coordonné par les Communes forestières. Le CRIGE est en charge de sa mise en œuvre technique. Elle se décline en cinq axes.

2.1. Collecte des informations

La base de données dessertes forestières s'appuie sur le filaire de voies du référentiel national BD Topo de l'IGN. Des analyses ont démontré l'exhaustivité de la géométrie de la BD Topo. Elle recense près de 90% des linéaires de pistes desservant les milieux forestiers. La qualification "physique" des pistes en revanche est incomplète et souvent erronée. Son contenu sémantique doit être complété et enrichi à partir de données collectées localement.

Le "pilote" développé sur le Département des Alpes de Haute-Provence, a permis d'identifier les données complémentaires nécessaires pour améliorer la description des pistes et notamment leur accessibilité. Il s'agit en priorité :

- des ouvrages d'art,
- des limitations de tonnages,
- des limitations de gabarit,
- des itinéraires bois rond,
- des points noirs.

Les données locales seront recueillies à partir des bases métiers utilisées par les organismes forestiers. Elles seront complétées, affinées et validées lors des rencontres avec les agents de terrain de ces mêmes opérateurs (CRPF, ONF, exploitants forestiers).

2.2. Structuration de la base régionale "desserte"

Les données ainsi recueillies feront l'objet d'un travail d'harmonisation à l'échelle régionale pour obtenir une base unique. La nomenclature commune définie par les membres du groupe de travail du pôle Forêt (Départements, DRAAF, Région, PoNT, IGN, ONF, CRPF...), servira de socle à sa constitution. La base régionale ainsi produite, se verra appliquer les procédures techniques testées et validées par le groupe de travail, pour permettre son appariement avec le filaire de voies BD Topo de l'IGN.

La base régionale de la desserte forestière résulte de la fusion de la base des données régionales avec le référentiel national de l'IGN. La compatibilité avec le référentiel national, garantit la bonne articulation entre les travaux menés à l'échelon local et ceux conduits au niveau national par les acteurs de la filière.

2.3. Conception d'un l'outil "WebCarto" régional

Pour faciliter la constitution et l'utilisation de la base par les forestiers, la démarche menée par le Département des Alpes de Haute-Provence a mis en évidence l'intérêt d'un outil de consultation et de manipulation des données par ses usagers et fournisseurs. Un prototype d'outil collaboratif a été développé à cet effet par le CRIGE.

Il est proposé, sur la base du prototype, de développer un outil collaboratif professionnel permettant un accès simple aux données sous la forme d'un websig accessible sur tous supports (smartphone et tablettes notamment). Cet outil de type "guichet" se positionnera comme le point d'entrée privilégié pour la visualisation des données de dessertes mais également pour la remontée d'informations par des partenaires de confiance. Il s'adresse aux collectivités et financeurs qui souhaitent visionner l'état des pistes ou identifier des difficultés d'accès ; aux gestionnaires et exploitants forestiers pour repérer et définir les itinéraires de sortie de bois.

Le CRIGE sera en charge de l'élaboration du cahier des charges des fonctionnalités de l'outil et du suivi du marché confié à un prestataire spécialisé. La solution technique retenue sera au maximum collaborative et interactive, pour intégrer la complexité des données, garantir leur exhaustivité, leur gestion dans le temps, leur diffusion et compte tenu de la diversité des acteurs en capacité d'interroger et alimenter la base régionale.

2.4. Administration de l'outil et des données

Le CRIGE assistera techniquement les partenaires du projet pour une prise en main de l'application, l'administration et faciliter la mise jour de leurs données.

Il garantira la maintenance applicative de l'outil sur la durée du projet avec l'appui du prestataire choisi, dont le CRIGE se verra transféré les compétences nécessaires afin d'assurer l'hébergement de l'outil et des données pour les années suivantes.

2.5. Animation locale

Le projet étant basé sur une démarche collaborative, à travers notamment le pôle forêt du CRIGE, ses partenaires techniques seront associés dans des groupes de travail avec les producteurs et utilisateurs de données afin notamment de définir :

- le contenu de la base de données ;
- les conditions de mise à jour et diffusion des données ;
- le contenu de l'outil.

Enfin, pour présenter l'outil (fonctionnalités, utilisation, conditions d'accès,...) à l'ensemble des utilisateurs, des tournées départementales seront réalisées par le CRIGE et les Communes forestières.

3. Planning

Sa durée d'exécution pour la production d'une base de données régionale et d'un websig est de **deux ans** à compter de la date de réunion de lancement de ce projet régional.

4. Partenaires associés

Le projet est piloté par la Région et la DRAAF en association avec les Départements 04, 05, 06, 83, 84 et la métropole Aix-Marseille Provence.

L'opérateur technique principal est le CRIGE avec l'appui des Communes forestières.

L'IGN, l'ONF et le CRPF sont identifiés comme des partenaires du projet en tant qu'organismes contributeurs.

Les pilotes, Région, DRAAF et Département seront rassemblés dans un comité de pilotage qui se réunira au moins une fois par an avec le CRIGE et les Communes forestières pour assurer le suivi du projet.

Les partenaires seront associés au projet dans le cadre d'un Comité technique rassemblant les membres du COPIL et des utilisateurs. Ils pourront en tant que de besoin, être associés au Comité de pilotage.

5. Financement défini sur la durée d'exécution du projet

5.1. Coût du projet

	ETP		achat	Total
Axe 1 : Collecte des informations	11 500 €	50 jours		11 500 €
Axe 2 : Structuration de la base régionale	23 000 €	100 jours		23 000 €
Axe 3 : Conception d'un outil webcarto	3 450 €	15 jours	20 000 €	23 450 €
Axe 4 : Administration des données	11 500 €	50 jours	4 000 €	15 500 €
Axe 5 : Animation locale	19 000 €	40 jours		19 000 €
	68 450 €		24 000€	92 450 €

5.2. Plan de financement pour les 2 ans

DRAAF	10 000
Région	18 000
Département 04	2 000
Département 05	8 500
Département 06	8 500
Département 83	8 500
Département 84	8 500
Département 13 / Métropole AMP	8 500
CRIGE / Communes forestières	19 950
TOTAL	92 450